

## Bachelier : instituteur primaire

|   |                           |                           |                               |
|---|---------------------------|---------------------------|-------------------------------|
| <b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE    | Tél : +32 (0) 67 55 47 37 | Fax : +32 (0) 67 55 47 38 | Mail : edu-braine@helha.be    |
| <b>HELHa Campus Mons</b> 159 Chaussée de Binche 7000 MONS               | Tél : +32 (0) 65 40 41 48 | Fax : +32 (0) 65 40 41 52 | Mail : edu-mons@helha.be      |
| <b>HELHa Gosselies</b> Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES     | Tél : +32 (0) 71 35 29 34 | Fax : +32 (0) 71 35 41 28 | Mail : edu-gosselies@helha.be |
| <b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT | Tél : +32 (0) 69 67 21 00 | Fax : +32 (0) 69 67 21 05 | Mail : edu-leuze@helha.be     |

### 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

| UE 02 Initiation à la recherche et à la communication 1    |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | PEIM1B02PP   | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 6 C  | Volume horaire  | 75 h        |
| Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE | <p><u>HELHa Braine-le-Comte</u><br/> <b>Adrien MOGENET</b> (adrien.mogenet@helha.be)<br/>           Julie VAN PUYENBROECK (julie.van.puyenbroeck@helha.be)<br/>           Stéphanie CHAPELLE (stephanie.chapelle@helha.be)</p> <p><u>HELHa Campus Mons</u><br/> <b>Marie-Noëlle CORNET</b> (marie-noelle.cornet@helha.be)<br/>           Geoffrey LENOIR (geoffrey.lenoir@helha.be)<br/>           Anne-Sophie BASA (anne-sophie.basa@helha.be)</p> <p><u>HELHa Gosselies</u><br/> <b>Manon MESPLOMB</b> (manon.mesplomb@helha.be)<br/>           Virginie CRAPS (virginie.craps@helha.be)<br/>           Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be)<br/>           Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be)</p> <p><u>HELHa Leuze-en-Hainaut</u><br/> <b>Bénédicte NORTIER</b> (benedicte.nortier@helha.be)<br/>           Françoise MERLIN (francoise.merlin@helha.be)<br/>           Thomas DURANT (thomas.durant@helha.be)</p> |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 60   |                 |             |
| Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification      | bachelier / niveau 6 du CFC  |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français   |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Néant

#### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession**
  - 1.1 Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif
  - 1.2 Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal
  - 1.3 Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
  - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
  - 4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...)

## Acquis d'apprentissage visés

Au terme de l'U.E, l'étudiant sera capable de:

- I. Rédiger un texte avec ou sans outils de référence et comportant le niveau attendu de graphies correctes.
- II. Appliquer à bon escient et/ou de justifier les notions travaillées.
- III. A l'écrit ou à l'oral, de lire, de comprendre, d'expliquer, d'interpréter, de résumer et/ou de dire un texte de manière appropriée.
- IV. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'exprimer de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication.
- V. Elaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.
- VI. Utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.
- VII. Rechercher des documents avec un outil de recherche ; de rédiger des références bibliographiques selon un modèle imposé ; d'identifier une situation de plagiat et de proposer des solutions pour l'éviter.
- VIII. Réaliser la critique externe d'un document.

## Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

|             |  |            |
|-------------|--|------------|
| PEIM1B02PPA | Maitrise orale et écrite de la langue française  | 45 h / 4 C |
| PEIM1B02PPB | Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement            | 15 h / 1 C |
| PEIM1B02PPC | Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE | 15 h / 1 C |

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## 4. Modalités d'évaluation

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

|             |  |    |
|-------------|--|----|
| PEIM1B02PPA | Maitrise orale et écrite de la langue française  | 40 |
| PEIM1B02PPB | Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement            | 10 |
| PEIM1B02PPC | Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE | 10 |

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

## Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Maîtrise orale et écrite de la langue française            |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | 6_PEIM1B02PPA  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1Q2        |
| Crédits ECTS   | 4 C  | Volume horaire  | 45 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants | Adrien MOGENET (adrien.mogenet@helha.be)<br>Julie VAN PUYENBROECK (julie.van.puyenbroeck@helha.be) |                 |             |
| Coefficient de pondération                                 | 40   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                      | Français   |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

La Circulaire concernant la nouvelle formation des instituteurs et des régents (7 juin 2001) énonce ceci :

"La première compétence disciplinaire que doivent posséder tous les enseignants, quelle que soit l'orientation (...) est la maîtrise de la langue française (...). En ce domaine, chaque enseignant doit atteindre un niveau d'excellence."

L'objectif du cours de maîtrise écrite et orale de la langue française est d'amener l'étudiant à ce "niveau d'excellence".

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'UE, l'étudiant sera capable de (d'):

- Rédiger un texte avec ou sans outil(s) de référence, comportant 98,5% de formes correctes ;
- Repérer des erreurs d'orthographe et de grammaire commises par un élève, soi-même ou un pair et de les corriger ;
- Appliquer à bon escient et/ou justifier les notions abordées au cours ;
- Manipuler et employer à bon escient les outils orthographiques découverts en classe ;
- À l'écrit et à l'oral, lire, comprendre, expliquer, interpréter, résumer ou dire un texte de manière appropriée ;
- S'exprimer oralement de manière compréhensible, organisée, cohérente et adaptée à la situation de communication en prenant garde à l'adéquation entre langage verbal et non verbal.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Conjugaison (concordance des temps...).
- Règles d'accord générales et particulières (accord du participe passé, féminin des noms et des adjectifs, pluriel des noms et des adjectifs, accords des adjectifs de couleur...).
- Règles d'orthographe lexicale (les accents, le redoublement de consonnes...).
- Cas généraux et particuliers d'homonymie.
- Formation des adverbes en -ment.
- Formes de "tout" et d'autres homophones.
- Règles de ponctuation.
- Règles de syntaxe.
- Rédaction de différents types et genres de textes.
- Exercices divers en préparation de l'oral.

#### Démarches d'apprentissage

- Approche par situations-problèmes, études de cas, travaux en autonomie.
- Recherche d'attestations et formulation de remarques et d'observations.
- Catégorisation d'erreurs.
- Exposés magistraux.
- Rituels orthographiques (dictée, phrase du jour...).
- Manipulation concrète d'outils variés (dictionnaires, grammaires...).
- Rédaction de textes diversifiés, avec un accent sur les textes à visée professionnalisante.
- Exercices d'interprétation de textes à destination d'élèves du primaire.

### Dispositifs d'aide à la réussite

Un état des lieux des difficultés et des forces est établi par un test diagnostique en début d'année. Une remédiation spécifique est mise en oeuvre par une individualisation des entraînements à la suite de certaines productions personnelles.

### Sources et références

Entre autres:

- Braun, A. et Cabillau, J.-F. (2013). *Le français pour chacun*. Waterloo : Plantyn.
  - Breckx, M., revu et actualisé par Cherdon, Ch. et Wautelet, B. (2012). *Grammaire française*. Bruxelles : De Boeck (4e édition).
  - Brissaud, C. et Cogis, D. (2011). *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?* Paris : Hatier.
  - Centre collégial de développement de matériel didactique (CCDMD), partie Amélioration du français. <https://www.ccdmd.qc.ca/fr/>
  - Cherdon, Ch. et Wautelet, B. (2015). *Bingo ! Mon coach d'orthographe grammaticale pour écrire tout seul*. Bruxelles : De Boeck (2e édition).
  - Goosse, A. et Grevisse, M. (2003). *La force de l'orthographe. 300 dictées progressives commentées*. Bruxelles : De Boeck (3e édition).
  - Goosse, A. et Grevisse, M. (2009). *Nouvelle grammaire française*. Bruxelles : De Boeck (3e édition).
  - Grevisse, M. (2005). *Exercices de grammaire française*. Bruxelles : De Boeck (3e édition).
  - Lenoble-Pinson, M. (2005). *Écrire sans faute. Dictées commentées des Championnats d'orthographe*. Bruxelles : De Boeck-Duculot.
  - Thiry, P., Didier, J.-J., Moreau, Ph. et Seron, M. (2005). *Vocabulaire français*. Bruxelles : De Boeck-Duculot (16e édition).
- Un dictionnaire
  - Un référentiel orthographique (anti-fautes)
  - Un référentiel de conjugaison (type Bescherelle).

### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

- Présentations PowerPoint
- Notes de cours
- Activités sur la plateforme Connected
- ...

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation de la maîtrise de la langue française au sein de cette UE est scindée en deux parties :

1. Deux évaluations sont prévues pour la présente d'apprentissage : l'une en janvier et l'autre en juin, sous forme écrite. Toute l'année, les textes rédigés seront évalués de manière formative.
2. En outre, une épreuve intégrée est coorganisée au sein de l'UE avec les deux autres activités d'apprentissage de l'UE.

## Pondérations

|                        | Q1        |    | Q2        |    | Q3        |     |
|------------------------|-----------|----|-----------|----|-----------|-----|
|                        | Modalités | %  | Modalités | %  | Modalités | %   |
| production journalière |           |    |           |    |           |     |
| Période d'évaluation   | Eve       | 30 | Exm       | 70 | Exm       | 100 |

Eve = Évaluation écrite, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 40

## Dispositions complémentaires

Pour la présente activité d'apprentissage, la moyenne pondérée des résultats du Q1 et du Q2 détermine la note totale obtenue au Q2. Il n'est pas possible de repasser l'épreuve du Q1 au Q2. L'évaluation du Q3 porte, elle, sur l'ensemble de la matière de l'année.

Au niveau de l'évaluation finale de l'UE, il est à noter que celle-ci s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats de l'AA et de l'EI fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de l'AA et de l'EI est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque l'AA ou l'EI a une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA ou l'EI, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA ou l'EI, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

## Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement |  |                 |             |
|---|--|-----------------|-------------|
| Code  | 6_PEIM1B02PPB  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc  | 1B   | Quadrimestre(s) | Q2          |
| Crédits ECTS  | 1 C  | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants                  | <b>Stéphanie CHAPELLE</b> ( <a href="mailto:stephanie.chapelle@helha.be">stephanie.chapelle@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération  | 10   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation                                       | Français   |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Cette Unité d'enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

4. Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover

4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle.

4.5 Apprécier la qualité des documents pédagogiques (manuels scolaires et livres du professeur associés, ressources documentaires, logiciels d'enseignement...).

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'élaborer la mise en page cohérente d'un texte avec ou sans illustrations, à l'aide de l'outil informatique et selon une démarche rigoureuse et adéquate.

2. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'utiliser certaines fonctionnalités du traitement de texte, et/ou tableur et/ou logiciel de présentation.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

- Caractères, paragraphes, police
- en-tête, pied de page, hiérarchie, style, hiérarchisation, section, colonne, tableau, images
- références, table automatisée, tabulations, style, modèle, thème

#### Démarches d'apprentissage

cours magistral et exercices

#### Dispositifs d'aide à la réussite

des exercices ainsi que des capsules vidéo sont mis à disposition des étudiants sur la plate-forme Connected

#### Sources et références

Néant

#### Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

## 4. Modalités d'évaluation

### Principe

L'évaluation finale se fera au sein d'une épreuve intégrée réalisée avec NTIC et MOELF en juin. L'évaluation du travail sera réalisée sur base d'une échelle communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage et compte pour 66% de l'UE.

Le non respect des échéances de remise de travail écrit ou numérisé entraîne l'annulation de l'épreuve.

Cette épreuve intégrée est susceptible d'être organisée hors session.

### Pondérations

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 100 | Exm       | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### Dispositions complémentaires

Au niveau de l'évaluation finale de l'UE, il est à noter que celle-ci s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats de l'AA et de l'EI fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de l'AA et de l'EI est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque l'AA ou l'EI à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA ou l'EI, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA ou l'EI, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

## Bachelier : instituteur primaire

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
 Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38

Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

### 1. Identification de l'activité d'apprentissage

| Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE |  |                 |             |
|--|--|-----------------|-------------|
| Code   | 6_PEIM1B02PPC  | Caractère       | Obligatoire |
| Bloc   | 1B   | Quadrimestre(s) | Q1          |
| Crédits ECTS   | 1 C  | Volume horaire  | 15 h        |
| Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants                             | <b>Stéphanie CHAPELLE</b> ( <a href="mailto:stephanie.chapelle@helha.be">stephanie.chapelle@helha.be</a> ) |                 |             |
| Coefficient de pondération   | 10   |                 |             |
| Langue d'enseignement et d'évaluation  | Français   |                 |             |

### 2. Présentation

#### Introduction

Ce cours associe trois partenaires : les titulaires des activités d'apprentissage de "Maîtrise orale et écrite de la langue française", "Utilisation de l'ordinateur et apport des médias et des TIC en enseignement" et "Initiation à la recherche, notions d'épistémologie des disciplines, préparation au TFE". Ces trois activités visant en tout ou en partie les mêmes objectifs : à savoir, la rédaction d'une production personnelle respectant les règles grammaticales, orthographiques, de présentation, les normes APA et évitant le plagiat.

#### Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'AA, l'étudiant sera capable de :

- Rechercher des documents et justifier leur pertinence ainsi que leur qualité;
- Reformuler un contenu en évitant le plagiat et en indiquant les références dans le texte;
- Formuler une question de recherche en respectant les caractéristiques enseignées;
- Appliquer les normes APA pour la rédaction de la bibliographie.

### 3. Description des activités d'apprentissage

#### Contenu

Normes APA

Comment éviter le plagiat?

Critique externe de documents

Rédaction d'une question de recherche

#### Démarches d'apprentissage

Approche interactive, cours magistral, exercices encadrés

#### Dispositifs d'aide à la réussite

Séances de questions/réponses

#### Sources et références

Albarelo, L. (1999). *Apprendre à chercher : L'acteur social et la recherche scientifique*. Bruxelles : De Boeck Université.



Albarelo, L. (2004). Devenir praticien-chercheur : Comment réconcilier la recherche et la pratique sociale. Bruxelles : De Boeck Université.

De Ketele, J.M. & Roegiers, X., (1996). Méthodologie du recueil d'informations, Fondements des méthodes d'observation, de questionnaires, d'interviews et d'études de documents. Bruxelles : De Boeck.

Delory, C., Dubois, A., Moinil, M. & Paquay, L. (1991). Les travaux de fin d'études : Cadre problématique, pistes et outils. Cahiers de la FOCEN, n° 1.

Infosphère Sciences humaines (2014) Evaluer et citer ses sources. Récupéré sur [https://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences\\_humaines/module7/evaluer1a.html#qua](https://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/evaluer1a.html#qua).

Lenoble-Pinson, M. (1996). La rédaction scientifique : Conception, rédaction, présentation, signalétique. Bruxelles : De Boeck Université.

Université Catholique de Louvain (Ed.) (2010). Rédaction des références bibliographiques selon les normes de l'American Psychological Association Abrégé adapté à un environnement francophone. Récupéré sur [http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/bpsp/documents/Bibliographie\\_APA\\_F\\_13doi.pdf](http://www.uclouvain.be/cps/ucl/doc/bpsp/documents/Bibliographie_APA_F_13doi.pdf).

Université Catholique de Louvain (Ed.) (s.d.). Qu'est-ce que le plagiat ? Récupéré sur <http://www.uclouvain.be/99514.html>.

Université de Montréal (Ed.) (s.d.). Intégrité fraude et plagiat : Citer correctement ses sources. En ligne <http://www.integrite.umontreal.ca/pratiques/sources.html>.

Université de Montréal (Ed.) (2009). Critique externe de sites Web. En ligne <http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/internet/evalpage.html>.

Quivy, R. & Van Campenhoudt, L. (2011). Manuel de recherche en sciences sociales (4e édition). Mayenne, France : Dunod.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Notes de cours

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation finale se fera au sein d'une épreuve intégrée réalisée avec NTIC et MOELF en juin. L'évaluation du travail sera réalisée sur base d'une échelle communiquée aux étudiants dans le cadre des activités d'apprentissage et compte pour 66% de l'UE.

Le non respect des échéances de remise de travail écrit ou numérisé entraîne l'annulation de l'épreuve.

Comme l'évaluation prend la forme d'une épreuve intégrée, en cas d'échec, l'étudiant doit représenter l'intégralité de l'épreuve.

Cette épreuve intégrée est susceptible d'être organisée hors session.

### **Pondérations**

|                        | Q1        |   | Q2        |     | Q3        |     |
|------------------------|-----------|---|-----------|-----|-----------|-----|
|                        | Modalités | % | Modalités | %   | Modalités | %   |
| production journalière |           |   |           |     |           |     |
| Période d'évaluation   |           |   | Exm       | 100 | Exm       | 100 |

Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

### **Dispositions complémentaires**

Au niveau de l'évaluation finale de l'UE, il est à noter que celle-ci s'établit sur base d'un bilan de compétences où les résultats de l'AA et de l'EI fonctionnent comme indicateurs de l'acquisition des compétences.

Lorsque la note de l'AA et de l'EI est = ou > à 10/20, le jury applique la moyenne pondérée.

Lorsque l'AA ou l'EI à une note inférieure à 10/20, le jury procède à une analyse du bilan de compétences. Si à l'issue de cette analyse, il ressort que :

- Pour au moins une AA ou l'EI, aucune des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a été validée, il peut attribuer la note de 7/20 ;
- Pour au moins une AA ou l'EI, seule une minorité des compétences visées dans la fiche ECTS de l'AA correspondante n'a pas été validée, il peut attribuer la note de 9/20.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).